

## **Audience rectorale du 21 septembre 2023**

### **Participants pour A&i/UNSA :**

Claire Berthe Secrétaire Générale- Agent Comptable Lycées Boucher de Perthes (Abbeville)  
Karine Pujol, assistante de direction/gestion Lycées de Chauny  
Sandra Navellier, assistante de direction Collège Abel Didelet (Estrées St Denis)  
Pascal Scoth, secrétaire départemental Aisne, adjoint gestionnaire Collège Jean Mermoz (Laon)  
Christian Dahenne, secrétaire académique, adjoint gestionnaire Lycée Jean Monnet (Crépy en valois)

### **Direction académique :**

Mme Catherine Bellet Lemoine, secrétaire générale d'Académie.  
Mme Sylvie Gosset, secrétaire générale adjointe d'Académie.

En propos liminaire, nous faisons remarquer la rentrée difficile que les personnels administratifs de l'académie vivent.

### **POSTES VACANTS :**

Le nombre de postes vacants (n'étant pas pourvu par des contractuels) s'élève le jour de l'audience à 15 postes en service et 6 postes en EPLE, en excluant les postes d'agent comptable toujours vacant. Le recours à la délégation rectorale (personnels titulaires de catégorie C faisant fonction sur des postes à responsabilités supérieures ) selon la direction académique serait marginale.

### **PERSONNELS CONTRACTUELS :**

Sandra Navellier évoque plus concrètement la problématique de certains collègues contractuels qui n'ont pas reçu de traitement depuis plusieurs semaines.

Nous dénonçons le déploiement de RenoiRH. Mme la Secrétaire générale souligne que ,contrairement à beaucoup de rectorat, la DPAA d'Amiens est restée stable en matière de personnels. Elle souligne la problématique de l'absence d'attractivité des métiers de l'AENES que nous constatons également.

**Concernant les personnels contractuels, nous rappelons que la mise en place d'un régime indemnitaire permettrait de valoriser au moins financièrement ces métiers.** Mme la secrétaire générale va proposer au nouveau Recteur les propositions vues en groupe de travail l'année scolaire dernière. Un Groupe de travail le 4 octobre sur les adjaenes va entériner une hausse de 675€ brut annuelle sur leur IFSE , rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

FORMATION/TUTORAT

L'attractivité passe aussi par l'encadrement (tutorat, formation,...) mais il faut trouver des volontaires et qu'ils soient rémunérés, pour maintenir notamment cette partie de la feuille de route RH. Mais les formateurs et tuteurs ont mis parfois un an pour être payés ce qui n'est pas normal. Christian Dahenne pose la question du rôle du Si2c sur la recherche des tuteurs puisque des néo-gestionnaires prospectent ce qui est étonnant et anormale.

ENTRETIENS PROFESSIONNELS :

Nous demandons le bilan de la campagne des entretiens professionnels (CREP). Mme la secrétaire générale nous répond que le taux de remonté des CREPs est d'à peine 50% ce qui ne veut pas dire que les entretiens ne sont pas tous tenus, mais que toutes les signatures notamment n'ont pas été validées.

TEMPS DE TRAVAIL :

Nous demandons que le décret fonction publique n° 2023-845 soit respecté dans le cadre du rappel des droits des agents de la fonction publique. Nous redemandons expressément une circulaire de rentrée en direction des personnels et encadrants sur , notamment, le calcul du temps de travail et la mise en place des fiches de poste. On ne peut demander aux agents de se conformer à des devoirs si on ne leur communique pas leur droit.

Loi 3DS :

Nous savons que le rectorat participe à des réunions avec les collectivités notamment dans le cadre de la mise en place à terme de la loi 3DS. Nous rappelons à Mme la secrétaire générale que, même si nous saluons le fait que notre employeur soit partie prenante dans les discussions (conformément à ce que nous avons demandé depuis plusieurs années), il n'est pas concevable que cela soit le prétexte à ne pas avoir de dialogue social avec les représentants des personnels administratifs.

Nous rappelons également que l'exercice de l'autorité fonctionnelle ne peut se réaliser que dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens et dans un cadre exhaustif, ce qui a été rappelé aux collectivités par la direction académique apparemment.

Nous refuserions tout projet pour lesquels les représentants des personnels n'auraient pas été consultés

Opale :

Nous rappelons que les collectivités sont en charge de l'équipement et de la maintenance du matériel et des réseaux informatiques dans les EPLE, que ce soit dans la sphère pédagogique ou administrative. Certaines collectivités ne voudraient pas financer les changements de matériel demandés par la mise en place progressive d'op@le.

Nous nous satisfaisons du Webinaire qui a permis au plus grand nombre de découvrir l'outil.

L'objectif du rectorat sur le déploiement des 2 prochaines vagues en 2024 est de 145 établissements.

Une personne référente op@le a été nommée au Si2c.

Nous rappelons que l'outil est encore fastidieux, chronophage, peu facilitateur et peut avoir des conséquences sur les utilisateurs. Le module régie fonctionne mal et les prélèvements concernant la restauration sont compliqués à mettre en place avec op@le actuellement.

Evolution des métiers de la filière administrative :

Un courrier en date du 28 juillet dernier a été envoyé par la DGRH à l'attention des Recteurs d'Académie sur la mise en place progressive de 6 fiches métiers, nouvelles et /ou mises à jour, notamment celle du Secrétaire Général d'EPLÉ (à la place de l'Adjoint gestionnaire) . Cette lettre demande une communication sur le sujet aux encadrants de l'académie.

Le courrier a été reçu très tardivement répond la secrétaire générale. Le secrétaire général d'EPLÉ est partie prenante dans le pilotage de l'établissement. Il nous parait donc évident de réfléchir à l'intégration des représentants syndicaux des secrétaires généraux d'EPLÉ par exemple comme le groupe Blanchet (représentants des chefs d'établissement).

Groupe de travail à venir :

1 GT sur le plan de requalification est à venir

Nous avons également demandé un GT sur le barème des emplois en EPLÉ

1 Comité de suivi sur op@le

1 Comité de suivi sur la mise en place du relevé ministériel de décisions que nous avons signé.

Le calendrier des instances qui est en cours de finalisation.

Pour conclure, nous évoquons enfin la problématique des prestations accessoires qui ont explosé à cause de la hausse du coût de la viabilisation et pour laquelle nous n'avons eu que peu de réaction de la part des collectivités.

La délégation A&I/UNSA- Amiens